



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 27 novembre 2025

Délibération n° 2025/91

OBJET : Approbation des modifications apportées au règlement institutionnel de l'EPF de la Vendée

Vu le décret n° 2014-1729 du 29 décembre 2014 modifiant le décret n°2010-503 du 18 mai 2010 portant création de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée et particulièrement ses articles 2 et 9,

Vu le règlement intérieur institutionnel du Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée,

Sur proposition de la Présidente, le Conseil d'Administration :

- APPROUVE les modifications apportées au règlement institutionnel de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée.
- MANDATE le Directeur Général pour procéder en tant que de besoin à la mise au point technique du règlement institutionnel.
- DEMANDE au Directeur Général de rendre compte au plus proche CA de l'exercice des délégations accordées ;

La Présidente du Conseil d'administration



Leslie GAILLARD

Vu et approuvé le 27 novembre 2025



P/ Le Préfet de la Vendée

Préfecture de la Vendée DCPATE
Courrier arrivé le

01 DEC. 2025